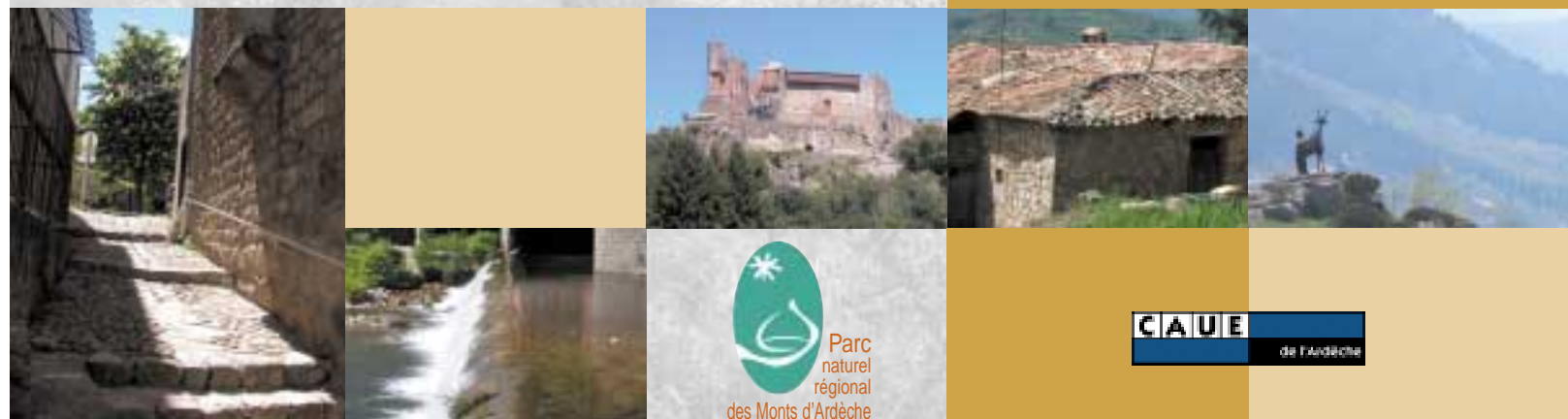


Parc naturel régional
des **Monts d'Ardèche**

**HABITER DANS
LA HAUTE CÉVENNE**

CAHIER DE RECOMMANDATIONS
ARCHITECTURALES



CIAUE
de l'Ardèche



Les paysages exceptionnels des Monts d'Ardèche ont été reconnus au niveau national avec ce classement en Parc Naturel Régional. Nous nous sommes engagés ensemble à les préserver et les valoriser.

Lors de l'élaboration du Plan du Parc qui accompagne notre charte constitutive, six "grands paysages" avaient été identifiés : plateau de Vernoux, massif du Mézenc Gerbier, Boutières, Haute Cévenne, Cévenne méridionale et Piémont cévenol.

Depuis nous nous sommes employés à démontrer leurs spécificités, à apprendre leur histoire et décrire leurs fonctionnements. Car on ne construit bien l'avenir qu'en comprenant mieux le passé, sans nostalgie mais avec la ferme conviction que nos paysages sont porteurs de sens, qu'ils nous racontent une histoire, leur histoire.

Ce cahier technique est le second d'une série de six que nous élaborons grâce à l'appui et aux compétences du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE).

Consacré à la Haute Cévenne, il présente des Monts d'Ardèche où les volcans et l'eau des torrents se mêlent pour nous offrir des paysages inattendus. Un patrimoine bâti riche lié à la conquête des pentes et à la maîtrise de l'eau pour l'agriculture et l'industrie ponctue ces paysages. Les villages et hameaux se sont adaptés à des pentes couvertes de terrasses.

Ce cahier technique s'adresse à tous ceux qui peuvent avoir un projet de rénovation ou de construction. Il a la prétention d'aider à découvrir ou redécouvrir ce qui fait le caractère de la Haute Cévenne : un regard éclairé sur son environnement est un premier pas pour réussir son projet.

Des conseils pratiques pour rénover et agrandir son habitation et quelques recommandations simples pour réaliser une construction qui intègre son environnement sont ensuite proposés : l'implantation de la maison, son adaptation à la pente, son volume, ses couleurs, sont parmi les éléments les plus importants à étudier. Des recommandations simples sont données pour prendre en compte les économies d'énergies et utiliser les énergies renouvelables et des matériaux écologiques.

Enfin quelques informations pratiques pourront accompagner la mise en oeuvre d'un projet : quelles démarches administratives doivent être conduites, qui peut apporter des conseils spécifiques ou des aides ?

Je sais que vous saurez trouver dans ce cahier tous les éléments permettant de préserver et valoriser les paysages de notre Haute Cévenne.

Henri BELLEVILLE
Président du Parc naturel régional
des Monts d'Ardèche

UN TERRITOIRE AU FIL DE L'EAU

LA HAUTE CÉVENNE D'ARDÈCHE Page 2

Une identité paysagère
Une organisation verticale du territoire

UN PAYSAGE ORGANISÉ Page 4

Utiliser et maîtriser l'eau

UN BÂTI ISSU DU SOL Page 5

Des villages structurés
Matériaux locaux et matériaux manufacturés

RESTAURER SA MAISON

PROTÉGER L'EXISTANT Page 8

Bâtir la pierre, un savoir-faire
La charpente et la couverture
Les façades et les ouvertures

LES OUVERTURES Page 12

Agrandir ou créer une ouverture

AGRANDIR SA MAISON Page 13

Les projets d'extension
Petites interventions

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI

BÂTIR UN PROJET Page 16

Définir ses besoins

S'IMPLANTER SUR LA PENTE Page 17

S'adapter au terrain
Volumes et couleurs

HABITER AUJOURD'HUI Page 19

L'architecture contemporaine
Nouveaux matériaux, nouvelles démarches

GUIDE PRATIQUE

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE Page 22

À QUI CONFIER SON PROJET Page 23

ADRESSES UTILES Page 24

Parler d'habitat demande tout d'abord d'identifier et de comprendre les spécificités des paysages de la Haute Cévenne.

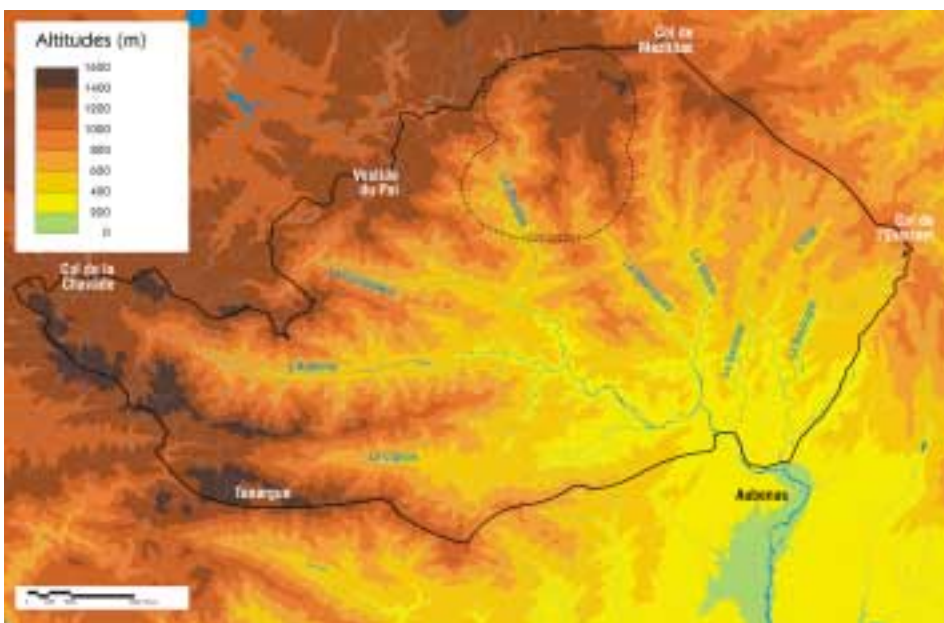
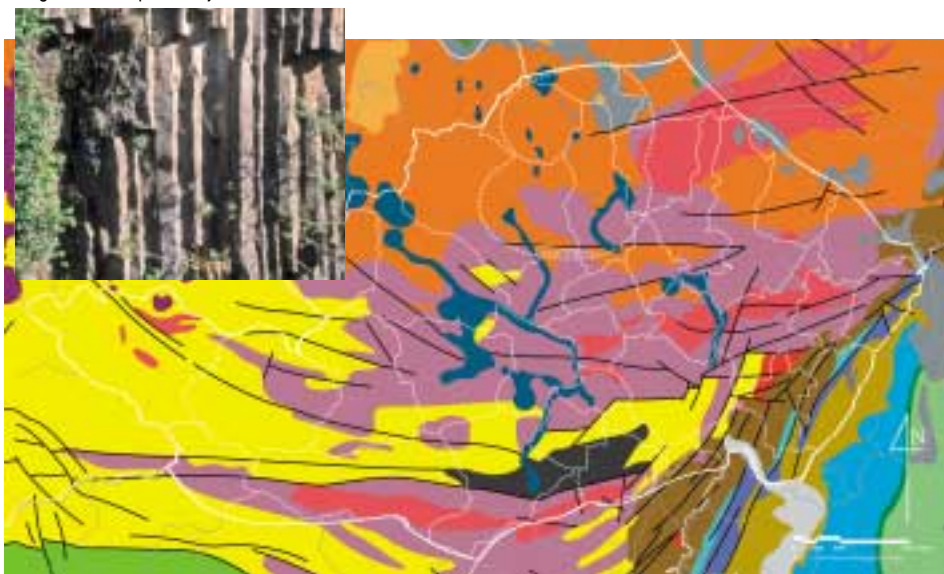
Notre environnement quotidien mérite d'être bien connu : géologie, villages accrochés à la pente, terrasses agricoles, maîtrise de l'eau pour l'agriculture et l'industrie, patrimoine bâti, etc...

En quelques pages, des clés vous sont données pour mieux comprendre l'habitat de la Haute Cévenne et réussir ensuite un projet de rénovation ou de construction.

UN TERRITOIRE AU FIL DE L'EAU



Orgues basaltiques, Jaujac



Terrains sédimentaires	Terrains volcaniques
Alouans	Basaltes noirs
Basaltes - Argiles - Albion	Phonolites
Micaschistes - Malmignat	Trachytes
Terrasses	Basaltes blancs de Vauze et des Colons
Amalgame supérieur	Basaltes blancs du Durès
Amalgame moyen	Socle cristallin
Ses supérieur	Granite batholithique
Ses inférieur	Granite d'Ardeche
Permien - Trias	Alpennes
Carbonifère	Granite précis à bordes écaillées (type Sauroux)
	Séne néotectonique quaternaire-tertiogène

Une histoire géologique chahutée

La géologie de la Haute Cévenne, bien que complexe dans sa structure (présence de failles), est de nature relativement homogène avec un socle cristallin apparent (granite). L'activité volcanique récente a percé le socle par endroits et produit des roches sombres caractéristiques (basaltes). Le grès est présent sur la frange orientale uniquement. **Ces roches ont toujours constitué la matière première de construction. Elles participent à l'intégration des bâtiments dans leur environnement.**

Des vallées encaissées

La Haute Cévenne est caractérisée par un relief marqué. **Aujourd'hui comme hier, l'adaptation à la pente est essentielle pour créer son habitat.** L'influence méditerranéenne remonte le long des vallées pour laisser progressivement place au caractère des zones de montagne. **La prise en compte de l'environnement végétal et l'utilisation d'essences indigènes facilitent l'intégration des nouvelles constructions.**

L'eau domestiquée

Les cours d'eau amont sont restés sauvages. Les vallées se rétrécissent souvent en gorges. En revanche, grâce à la régularité des apports en eau, les rivières en aval ont été fortement artificialisées pour les activités agricoles ou industrielles par des dispositifs élaborés (captages, barrages, béalières). **Cette maîtrise de l'eau et son économie sont depuis toujours un enjeu majeur dans un projet de construction.**

Vivre sur la pente

On constate aujourd'hui une stricte organisation verticale du territoire, le long des vallées et sur la pente. La partie haute des vallées et les grands versants en terrasse sont dominés par l'activité agricole (la châtaigneraie). Les fonds de vallées sont propices à la culture et aux vergers. Ils sont tournés vers une activité industrielle et commerciale à proximité des agglomérations et le long des nouvelles voies de communication.

Les terrasses

L'édification des terrasses a façonné le territoire de la Haute Cévenne en permettant d'utiliser rationnellement la pente. Sous une apparente simplicité de formes, les terrasses témoignent d'une technicité, issue d'une grande expérience du maniement de la pierre et de sa pose à sec. Les murs de pierres sèches sont bâtis sans liant de mortier, les pierres étant posées en respectant des règles précises assurant une grande stabilité de la construction. Leur préservation est très importante : **- elles assurent la gestion des eaux de ruissellement et le maintien des sols, - elles dessinent le paysage et ouvrent des vues lointaines sur les vallées. Aujourd'hui, leur manque d'entretien contribue au développement de la friche et à la fermeture des paysages.**



Terrasses en pierres sèches, Saint-Pierre-de-Colombier

Les routes

Autrefois, **les voies de communication** suivaient les lignes de crête. C'était souvent le chemin le plus court entre deux villages. **Aujourd'hui se sont les fonds de vallée qui sont les plus occupés.**

La route nationale 102, le long de la vallée de l'Ardèche, traverse la Haute Cévenne de part en part. C'est la colonne vertébrale qui reçoit toutes les routes distribuant les multiples vallées affluentes de l'Ardèche.

Les routes secondaires sont très étroites et sinueuses. Elles empruntent les fonds de vallée avant de passer en corniche **pour relier les hameaux et villages perchés dans la pente.**



Muret, Route d'Aizac

RN 102 sur 3 voies

Pont sur la Fontaulière, Montpezat

Les soutènements

La technique de construction dite de pierre sèche est la plus souvent utilisée. Contrairement aux murs de béton qui nécessitent d'importantes fondations, **ces murs simples et solides présentent une forte résistance aux poussées du sol.** Ils sont bien plus adaptés que les importants enrochements appelés assemblages cyclo-péens, qui nécessitent l'utilisation d'engins de levage. L'utilisation de la technique du gabion peut être un bon intermédiaire en substitution de la pierre sèche lorsque les matériaux locaux sont utilisés.



Gabion de pierres

Soutènement cyclo-péen À ÉVITER

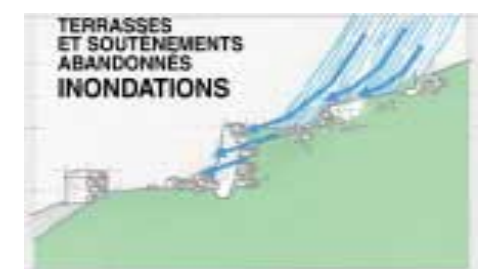
Soutènement en pierres sèches

Ce qu'il faut retenir

LE PAYSAGE EST CONSTRUIT

Les terrasses sont l'ossature du paysage. Pour construire sur cette ossature et rechercher l'insertion la plus cohérente avec le relief et les terrasses existantes, il faut :

- limiter les terrassements,
- respecter les courbes de niveau,
- éviter les bouleversements du sol et les terrassements déstabilisants et coûteux,
- éviter la mise en oeuvre d'enrochements gigantesques.



UN PAYSAGE ORGANISÉ

UTILISER ET MAÎTRISER L'EAU

Les béalières

Les ouvrages liés à l'eau et à sa maîtrise ont profondément modifié le paysage de la Haute Cévenne. Ils posent les jalons de l'histoire de la région dans sa transformation d'un espace exclusivement agricole à un espace agro-industriel.

Si les savoir-faire, les besoins et la technologie ont largement évolué au fil du temps, les principes de maîtrise et d'utilisation de l'eau des rivières sont les mêmes. Trois pierres au travers du courant captent l'eau vers une béalière, un barrage crée une vaste réserve d'eau.

Les béalières ont des usages multiples :

- canaux d'irrigation agrandissant le domaine agricole,
- alimentation des moulinages,
- fonctionnement des barrages hydroélectriques.

Les eaux minérales

Les eaux minérales constituent une ressource naturelle qui a contribué à l'essor économique de la Haute Cévenne. Cette ressource donne des villes d'eau au caractère très particulier comme Vals-les-Bains ou Neyrac-les Bains.

Une architecture spécifique est liée à ces villes d'eau : maisons bourgeoises, établissements thermaux, mais aussi parcs et jardins.

Les moulins et moulinages

Dans chaque vallée, l'énergie hydraulique a été utilisée pour le fonctionnement des moulins (huile, farine...) et des moulinages très nombreux le long des rivières de la Haute Cévenne.

Le moulinage est généralement constitué d'un bâtiment allongé, en fond de vallée et éclairé par d'étroites fenêtres régulièrement ordonnées. Il est flanqué d'un canal acheminant l'eau de la rivière fournissant la force motrice.

Ce qu'il faut retenir UNE BÉALIÈRE

Les différents ouvrages bâtis, rencontrés au détour d'un chemin, une béalière, un pont ou une fontaine constituent un patrimoine rural de qualité qu'il est nécessaire de préserver et de valoriser, voire d'adapter à de nouveaux besoins. Ils rappellent que l'eau est trop rare ou trop violente. Il faut donc étudier tous les moyens pour l'économiser et la maîtriser (récupération des eaux de toiture, infiltration...).



Usine d'embouteillage, Vals-les-Bains



Source le Pestrin, Meyras

Les micro-centrales et le barrage hydroélectrique

L'étroitesse des vallées a généré la construction de nombreuses micro-centrales sur les affluents de l'Ardèche.

Il existe une usine hydroélectrique, située à Montpezat. Cette usine souterraine utilise la force des masses d'eau, (à conduite forcée), pour produire de l'électricité. Une galerie de 17,5 km de long avec un dénivelé exceptionnel de 635 mètres de chute conduit l'eau vers l'usine hydroélectrique.



Barrage de Pont-de-Verrières, Fontaulière



Micro-centrale, Saint-Pierre-de-Colombier

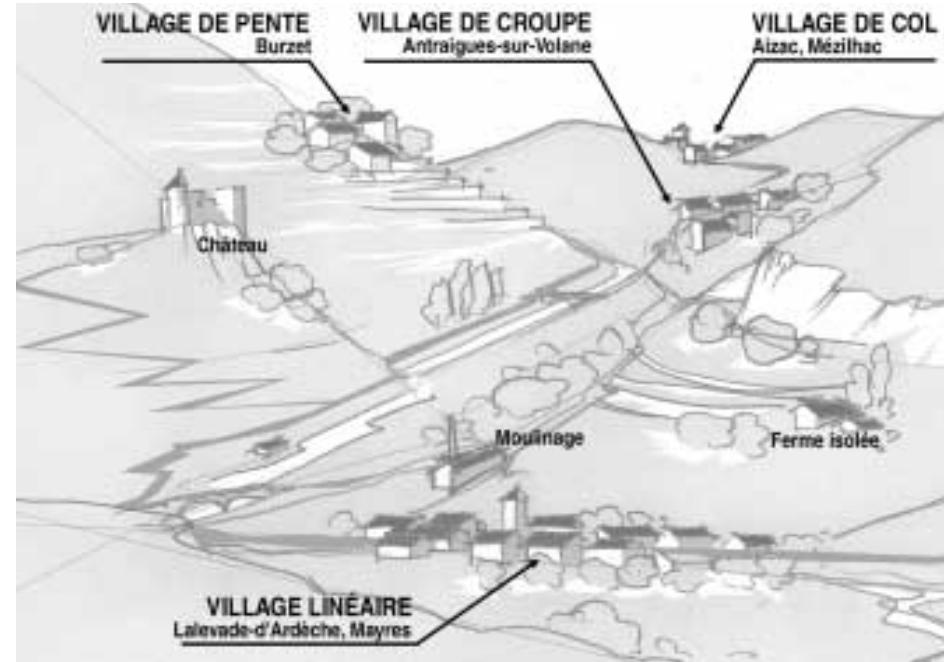
UN BÂTI ISSU DU SOL

DES VILLAGES STRUCTURÉS

Les grands types architecturaux

La maison rurale Groupée ou isolée, la maison rurale a une forme qui correspond à la nature du terrain et au type d'exploitation agricole.

La maison rurale est constituée d'un assemblage de plusieurs volumes simples. Ces volumes peuvent être organisés de manière anarchique au gré des nouveaux besoins liés à l'évolution des pratiques agricoles.



L'organisation des villages

Quatre grands types de structure de villages se distinguent. Généralement très regroupés, ils correspondent à une implantation liée à la topographie du terrain, à l'orientation par rapport au soleil, à l'activité principale des habitants assurant la préservation des espaces agricoles :

- les villages de pente,
- les villages de crête ou de croupe,
- les villages de col,
- les villages linéaires.



Antraigues-sur-Volane

La recherche de l'horizontalité

Autant dans le paysage (organisation des terrasses) que dans l'habitat (bâti de la pierre par strates et succession de planchers), la recherche de l'horizontale est essentielle.

Les maisons sont construites sur la pente par une série de planchers superposés ou décalés afin de suivre au plus près la topographie du terrain. L'impression que le bâti est sorti du sol est entière.

L'implantation des bâtiments est toujours soigneusement choisie et tient compte de plusieurs paramètres :

- proximité de la ressource en eau (rivière, source...),
- proximité des voies de circulation,
- terrains peu favorables à l'agriculture (souci d'économiser les bonnes terres),
- bonne situation par rapport aux intempéries (vent dominant, ensoleillement,...).

La maison de village

Quelle que soit la structure et la forme des rues, les maisons hautes, étroites et mitoyennes constituent l'image classique des bourgs de la Haute Cévenne.

Les maisons de village ont des formes très simples avec des travées de fenêtres et de portes alignées.



La maison bourgeoise

D'une manière générale ce type de maison est peu fréquent en milieu rural. La Haute Cévenne en est particulièrement riche dans ses villes d'eau et dans ses bourgs historiquement récents.

La maison bourgeoise est vaste, de base sensiblement carrée et implantée sur une parcelle assez grande.

Elle a servi de modèle pour les constructions actuelles appelées aujourd'hui "villas".



Moulinage, Chirols



Béalière, sur la Bourges



Moulinage, Jaujac

UN BÂTI SORTI DU SOL

MATÉRIAUX LOCAUX ET MATÉRIAUX MANUFACTURÉS

Prendre les matériaux de construction sur place, les bâtir pour élever sa maison, c'est le fondement du principe de l'architecture vernaculaire.



Clède, Fabras

Le sens de l'économie

La difficulté des transports contraignait à construire avec les matériaux locaux. Face à la difficulté de mise en oeuvre de la pierre (matériau lourd, difficile à tailler), l'homme a toujours recherché l'économie de l'effort en utilisant des matériaux pris ou fabriqués sur place et souvent de la pierre taillée et élaborée en récupération. La proximité de la rivière offrait un gisement de galets qui a permis l'élévation des murs (gros galets cassés en deux) ou la réalisation de calades de circulation.

Les pierres taillées étaient souvent utilisées a minima, seulement pour assurer la structure du bâtiment. On les trouve alors en chaîne d'angle, mélangées à du galet ou à de la pierre en tout-venant. Naturellement, ces pierres non travaillées étaient le plus souvent recouvertes d'un enduit.



Galets refendus, Lalevade d'Ardèche. La diversité des pierres témoigne des économies de transport de matériaux et donne un aperçu de la géologie de la vallée (basalte et granites notamment).

L'économie d'effort : la calade

La calade traditionnelle est le plus souvent construite à l'aide de galets de la rivière proche. Elle se construit comme un mur qui serait couché au sol. Les galets sont encastrés dans un mélange de terre, de sable et de chaux, à sec. L'humidité du sol qui remonte par capillarité donnera prise à ce mortier.

Cette technique sans utilisation d'eau, sans confection d'un liant compliqué et en prenant les matériaux au plus près, démontre l'ingéniosité des systèmes constructifs anciens. Pour le confort des pieds, les galets sont jointés de la même façon que les murs, à l'aide d'un mélange sable et chaux, sans eau, et soigneusement balayé pour qu'il remplisse parfaitement les interstices de la pierre. L'entretien de ces joints est également très simple et très rapide.



Calade, Antraigues-sur-Volane

Brique, béton et tôle ondulée

L'amélioration des voies de communication, en particulier l'arrivée du chemin de fer, a permis l'acheminement de matériaux manufacturés faciles à mettre en oeuvre et souvent bon marché notamment la brique, le béton et la tôle.

Une extrême prudence est recommandée aujourd'hui dans l'utilisation de ces matériaux de substitution. L'économie en terme de coût et de mise en oeuvre ne justifie pas obligatoirement leur usage. Construire simple et raisonné permet l'utilisation des matériaux locaux pour une meilleure adaptation au contexte bâti local.



Détail d'encadrement en brique



Renforts en béton après une démolition partielle



Toit en tôle sur une remise

Ce qu'il faut retenir

PRÉFÉRER LES MATÉRIAUX LOCAUX

Dans la mesure du possible et en fonction de la nature du projet de construction, il faut privilégier l'usage des matériaux locaux ou trouver une harmonie avec des matériaux rapportés. Lorsque la mise en oeuvre des matériaux traditionnels est difficile ou coûteuse, les choix sont difficiles. Beaucoup de produits de substitution sont présents sur le marché. Seule une bonne observation de l'environnement proche permettra un choix judicieux.



L'habitat traditionnel de la Haute Cévenne, bâti sur la pente ou le long des vallées participe à la qualité des paysages du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Quelques clés sont proposées pour que ce bâti traditionnel puisse évoluer en conservant son caractère, tout en y intégrant des éléments plus contemporains liés à de nouveaux modes de vie.

Ces recommandations concernent la manière de protéger l'existant, de traiter les ouvertures en place et celles à créer, d'aborder l'extension d'une maison sans la dénaturer.

RESTAURER SA MAISON



BÂTIR LA PIERRE, UN SAVOIR-FAIRE

La maison est avant tout constituée de quatre murs. Construits traditionnellement en pierre, ils font appel à un savoir-faire universel basé sur des règles constructives précises.

Il est important de rappeler ces règles de base afin d'éviter bien des erreurs.

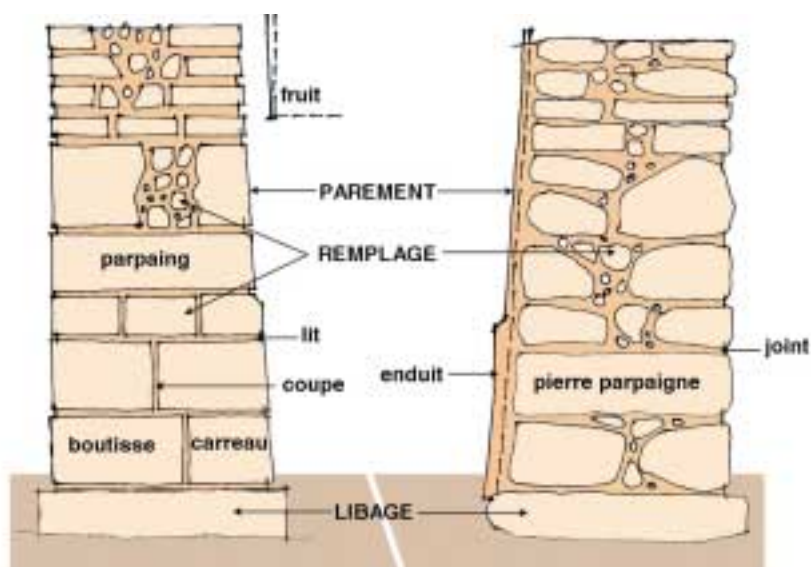
Le mur de pierre

En élévation (à la verticale), le mur traditionnel présente toujours la même structure. C'est une superposition de rangées de pierres (les assises), soigneusement disposées à l'horizontale et d'épaisseur constante.

Les lignes horizontales de séparation (les lits) sont des droites continues. Les lignes verticales de séparation (les joints) sont discontinues et crénelées.

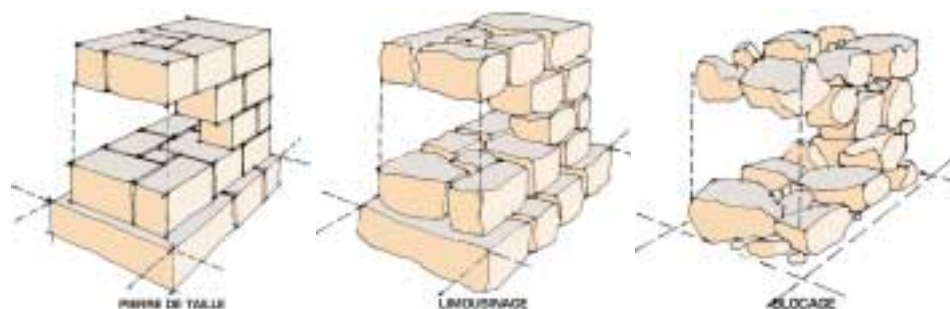
Le mur de pierre traditionnel présente toujours la même structure, quelle que soit sa nature (granite ou grès).

Il est composé en trois parties, deux parties externes dites de parement et une partie interne de remplissage (ou remplage).



Les constructions de pierre ont peu de fondation. C'est le plus souvent un simple premier rang de pierres, un peu plus large que le mur et enterré (libage). Que la pierre soit taillée ou équarrie, on distingue trois sortes de pierre de construction :

- le carreau ou panneresse qui est la pierre occupant au plus l'épaisseur du parement, plus courte ou égale en queue (ou profondeur) qu'en tête (ou largeur).
- la boutisse qui est la pierre qui pénètre dans le remplissage, plus longue en queue qu'en tête.
- le parpaing qui est la pierre occupant toute l'épaisseur du mur en composant les deux faces de parement. Le parpaing est nécessaire pour assurer la solidité du mur, en évitant qu'il s'écarte.



La pierre de taille

Elle constitue le parement définitif d'un mur de pierre. Elle est en appareillage soigneusement dressé et assisé, à joints et lits de mortier maigre. La pierre de taille se retrouve naturellement dans les éléments structurants du bâtiment.

Le limousinage

Il constitue l'essentiel du bâti ancien. Il est éventuellement destiné à être protégé d'un enduit. Plus ou moins équarri et dressé, à joints gras et irréguliers, approximativement assisé, il est présent sur toute la hauteur de la façade.

Le blocage

Il est formé d'un empilement inorganisé de moellons ou de galets de rivière. Il est difficile de repérer une assise régulière ou des joints ordonnés.

Le blocage est la maçonnerie de remplissage des édifices les plus ruraux ou les plus récents. L'enduit est indispensable dans ce cas.

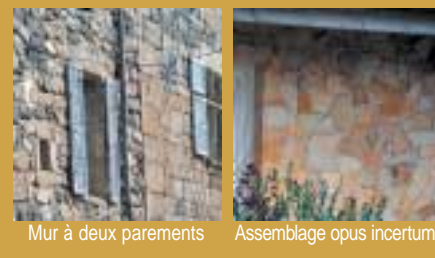
Ce qu'il faut retenir

PIERRE POSÉE, PIERRE COLLÉE

Construire un mur de pierre à deux parements, selon les règles de l'art, permet d'avoir un ouvrage solide. Les pierres sont en effet posées les unes sur les autres dans un équilibre parfait et avec une stabilité due au poids de l'ensemble.

Plaquer de la pierre sur un mur nécessite de la coller fortement pour assurer sa tenue. Dans ce cas la logique d'équilibre et de stabilité n'existe plus.

C'est là la différence entre la copie de l'ancien (qui est la reproduction scrupuleuse d'un savoir-faire et d'une logique constructive) et le pastiche (qui est une imitation de l'ancien sans la connaissance et la mise en oeuvre).



LA CHARPENTE ET LA COUVERTURE

Le bâti traditionnel est fait de formes et de volumes simples directement induits par la simplicité des charpentes.

Cette simplicité facilite la restauration ou l'extension d'un bâtiment. Elle permet aussi de bien répondre à des besoins plus contemporains, tant au point de vue des volumes que des matériaux.

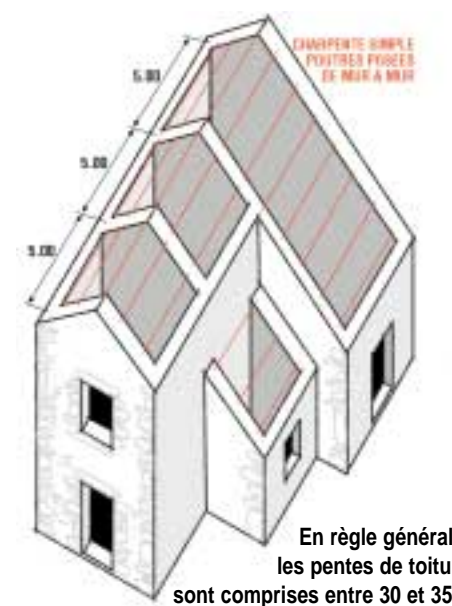


Saint-Julien-du-Serre

Des charpentes simples

En Haute Cévenne, la charpente support de la couverture, est le plus souvent un simple tronc d'arbre reposant d'un mur à l'autre. La dimension moyenne des arbres a défini une portée d'environ cinq mètres de mur à mur.

Cette simplicité des charpentes donne une architecture aux volumes simples, avec une toiture à deux pentes.



En règle générale, les pentes de toiture sont comprises entre 30 et 35%

Choisir une couverture

Refaire sa toiture, c'est idéalement pouvoir conserver la toiture d'origine. En cas d'impossibilité il est bon d'observer attentivement son environnement avant de choisir un nouveau matériau de couverture.

La tuile canal a été longtemps considérée comme peu fiable car fragile et gélive. L'ouverture de la Haute Cévenne à l'extérieur et le développement des échanges et du commerce ont permis d'importer dans les années 1950 beaucoup de matériaux usinés de substitution, comme la tuile mécanique (tuile plate de couleur rouge).

Tous les systèmes de tuiles à emboîtement sont considérés comme plus fiables. Les tuiles ne glissent pas, l'ensemble de la couverture travaille de manière homogène.



Tuile béton

Tuile mécanique



Toitures, Burzet

La génoise

En l'absence de cheneaux et gouttières, la génoise permet d'écarter l'eau de pluie du mur et de le préserver des dégradations.



Ce qu'il faut retenir

CHOISIR UNE COUVERTURE

L'observation simple de son cadre bâti environnant permet de repérer le type de toiture dominant dans le secteur. La teinte de couverture la plus visible peut servir de base au choix définitif de sa toiture.

En s'harmonisant avec l'ensemble, on contribue à une certaine unité architecturale. Dans le souci d'une restauration la plus proche possible de l'existant, la tuile canal est souvent le bon choix.

Une observation attentive de toutes les sortes de couvertures présentes sur le territoire de la Haute Cévenne permet de noter que la tuile canal, en terre cuite, reste le meilleur matériau de substitution :

- par sa nature, terre issue du sol et cuite,
- par sa facture, emboîtements irréguliers,
- par sa texture, forme et cuisson différenciées,
- par sa couleur, changeante d'une tuile à l'autre.

Cette dernière qualité est aujourd'hui largement utilisée dans la fabrication des tuiles dites "vieilles", largement majoritaires sur le marché du négoce.

LES FACADES

Les murs sont maintenant bâtis ou confortés. Il faut désormais les protéger et "planter le décor". **Enduire ou jointer**, la décision devra répondre à différents critères techniques (type de maçonnerie) et culturels (effets des modes).

La chaux, un matériau ancestral

Depuis des millénaires et jusque dans les années 1950, la chaux a été **la composante exclusive des liants de maçonnerie et d'enduit de façade**.

La **chaux naturelle** (aérienne ou hydraulique) permet de confectionner **des mortiers pour la construction (hourdage) et des enduits souples et respirants**.

La **chaux hydraulique naturelle** (XHN ou NHL) est utilisée pour le **scellement de la maçonnerie de pierre**. Elle peut également être utilisée pour des enduits de complément ou de remplacement de la chaux aérienne.

Le mortier de hourdage est généralement assez maigre et constitué de sable grossier. Il ne sert pas à coller les pierres, mais à les caler. Sa grande porosité en fait **un excellent isolant thermique et hygrométrique**.

Le mortier destiné aux enduits de façade est également dosé maigrement, la chaux ayant une adhésivité exceptionnelle. Il est mélangé à des sables plus ou moins finement tamisés et soigneusement serré à la taloche et aplani, pour constituer **une surface imperméable aux eaux de pluie**.

Le rôle de l'enduit de jointoiment est d'obtenir toutes les infractuosités du support, en venant mourir sur les têtes des moellons de construction.

Les enduits sont **des mortiers de chaux naturelle aérienne et de sable** qui donne la teinte. Les mortiers peuvent être **colorés par un badigeon**.

De sa prise lente à l'air, la **chaux aérienne** (CAEB ou CL) donne à l'enduit **souplesse et résistance**. C'est le matériau idéal pour la maçonnerie ancienne car il assure une imperméabilité du mur tout en le laissant respirer.



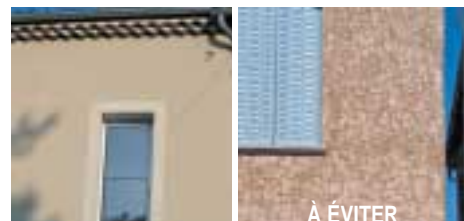
Chaîne taillée et remplissage Joints "beurrés"



Chaîne harpée peinte Joints "beurrés"



Structure soulignée Chaîne droite peinte détail



Encadrement souligné À ÉVITER Contre-exemple d'enduit écrasé

Ce qu'il faut retenir LES DANGERS DU CIMENT

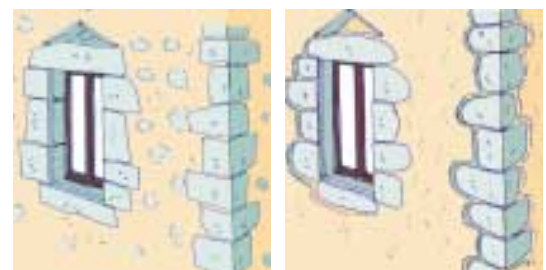
Dans le bâti en pierre, la règle est l'utilisation de la chaux. Le ciment artificiel est d'invention très récente (vers le milieu du XIXème siècle). Il n'a réellement pénétré le marché de la construction qu'entre les deux guerres, n'y prenant la place que l'on connaît aujourd'hui qu'à partir de la reconstruction en 1945.

Le ciment artificiel est dangereux pour la tenue de la pierre dans le temps et, n'étant pas perméable à l'eau, générateur d'humidité interne au mur. De plus, il tache la pierre de manière indélébile.

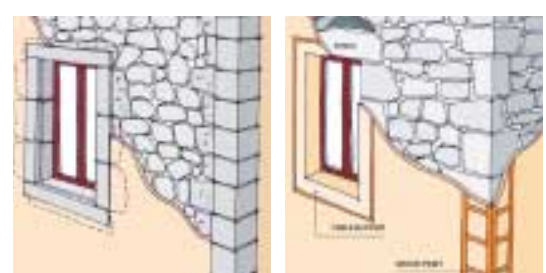
Un regard attentif à la structure d'une façade décolorée est riche d'enseignement sur la composition d'origine et sa signification.

L'enduit de jointoiment

En Haute Cévenne, une manière plus fréquente, de protéger la façade est l'**enduit de jointoiment**. Il est également dénommé à **"joints beurrés"** ou encore à **"têtes vues"**, qui est l'appellation la plus révélatrice de son aspect final.



Enduit de jointoiment À ÉVITER Finition sur l'angle. La chaîne d'angle n'est pas en saillie et oblige à casser l'enduit.



Enduit et chaîne d'angle apparente Enduit avec chaînes d'angle et encadrement peints



Pierre non jointée et pierre jointée à la chaux

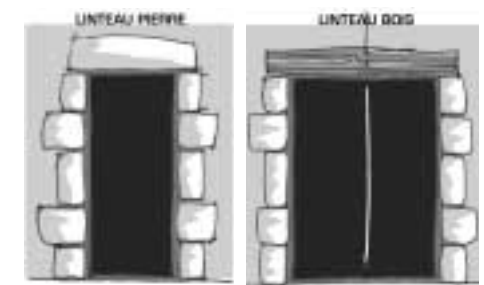


Enduit de jointoiment À ÉVITER Pierre jointée au ciment

LES ENDUITS DE FACADE ET LES OUVERTURES

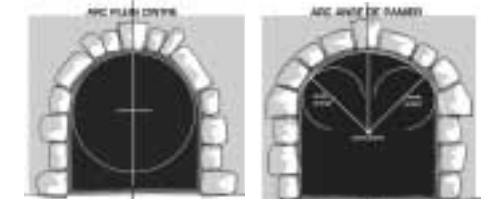
Du linteau au cintre

Créer une ouverture dans un mur de pierre est un acte difficile. **La pierre est lourde, difficile à tailler et à manipuler**. Traditionnellement fenêtres et portes de l'habitat étaient étroites de manière à mieux protéger la maison du froid et surtout à pouvoir utiliser une simple pierre droite en linteau. Cette solution permettait de fabriquer facilement des menuiseries vitrées simples à confectionner.



La possibilité d'accéder à de nouveaux matériaux a permis l'utilisation du métal et du béton à la place du bois pour les linteaux. Il faut naturellement éviter d'habiller ces matériaux nouveaux dans le but de les cacher (pierre collée, habillage bois).

Les arcs



L'arc le plus simple à fabriquer est le plein cintre, en demi cercle parfait. L'arc en anse de panier est la version la plus sophistiquée du cintre (à partir de 3 cercles)



L'arc surbaissé est une portion d'arc de cercle posé sur les jambages. Arc surbaissé, Montpezat-sous-Bauzon

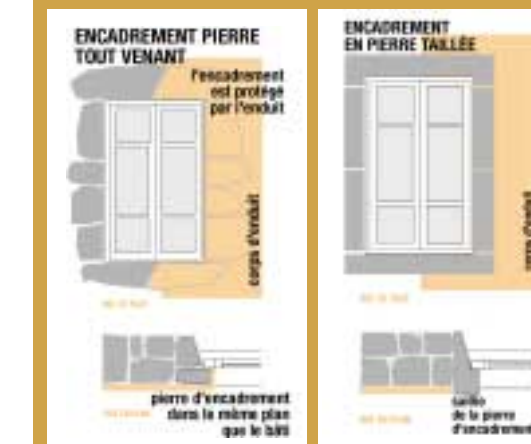
L'arc de décharge

L'arc de décharge soulage la pierre de linteau de la charge de la maçonnerie, afin d'éviter qu'elle ne casse.



Ce qu'il faut retenir CHÂÎNES D'ANGLE ET ENCADREMENTS

La manière dont sont taillées les pierres constituant les chaînes d'angles et encadrements de fenêtre renseigne sur la volonté initiale de la mise en enduit. La pertinence du recours à la technique de l'enduit est indiquée par la saillie de 3 à 4 centimètres des pierres structurantes (encadrements d'ouvertures, chaînes d'angle) par rapport au nu des moellons de remplissage. L'enduit est indispensable dans le cas d'un blocage inorganisé de pierres. Il est nécessaire de suivre cette règle en restauration ancienne.



ENCADREMENT PIERRE TOUT VENANT ENCADREMENT EN PIERRE TALLÉE

AGRANDIR OU CRÉER UNE OUVERTURE

Les fenêtres

Le linteau droit de pierre est limité dans sa dimension (environ 1 mètre de long). De ce fait **les fenêtres étaient assez hautes pour pouvoir capter la lumière.**

Ces contraintes ont défini la proportion des ouvertures qu'il convient aujourd'hui de respecter pour la création d'une fenêtre.



Les couleurs des menuiseries

Dans l'habitat traditionnel **les menuiseries ont toujours été peintes.** La peinture protégeait le bois des portes, fenêtres et volets des intempéries. Seules les menuiseries en bois de châtaignier suffisamment résistant pouvaient rester brutes.

La couleur la plus répandue était le gris fabriqué à partir de pigments faciles à utiliser et donnant une peinture résistante, à prise rapide. Il est souhaitable de rester dans des tons chaleureux et discrets qui accentueront la qualité du bâti.



À ÉVITER, placage de pierre en encadrement.

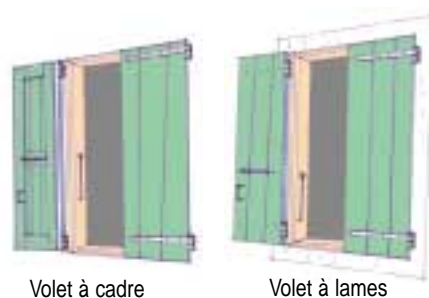
Volets à lame et menuiseries traditionnelles, La Souche

Les volets

Plusieurs types de volets sont identifiables dans la Haute Cévenne.

Ils ont d'abord un rôle de protection évident contre les intempéries.

Ils apportent de la couleur sur les façades de pierre et soulignent enfin les proportions des ouvertures.



Le volet à cadre

Présent dans la Haute Cévenne, c'est la fabrication la plus aboutie. Ce type de volet correspond à la maison bourgeoise.

Le volet à lames

C'est le volet le plus classique de la Haute Cévenne. Il est composé de simples lames verticales tenues par des pentures de fer.

Le volet roulant

Il peut être utilisé pour les grandes ouvertures, à la condition que le mécanisme et son coffre soient intégrés à la maçonnerie, du côté intérieur du mur.

Ce qu'il faut retenir LES MENUISERIES EN PVC

Il est tentant d'utiliser le PVC car il paraît robuste et ne demande aucun entretien.

Il présente cependant la particularité d'avoir des profils menuisés très épais qui obturent plus de lumière que des menuiseries en bois ou en aluminium. De plus, il soulève de nombreuses questions en terme de recyclage. Sa couleur blanche est souvent inadaptée aux dominantes de l'environnement.

Récupérer de la lumière

Les ouvertures existantes peuvent être conservées telles quelles pour leur qualité architecturale propre ou pour leur ordonnancement sur la façade. Un choix judicieux de menuiserie vitrée permettra d'optimiser l'apport de lumière naturelle.

Des solutions simples peuvent être adoptées pour agrandir une fenêtre et apporter plus de lumière et de soleil à la maison.



Une fenêtre peut être transformée en porte vitrée pour apporter juste un peu plus de lumière (le linteau qui est la pièce la plus difficile à transformer reste ainsi en place)



Il est possible de créer une deuxième fenêtre identique à celle d'origine quand la largeur de la pièce d'habitation le permet. Un élément d'architecture plus contemporain peut également être envisagé en élevant sur toute la hauteur l'ouverture. Cela nécessite cependant un soin particulier.



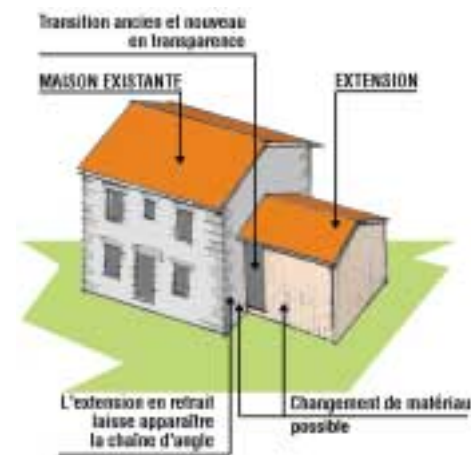
Le Seuzaret, Meyras. La création d'ouverture en pignon, peu importe sa forme, doit tenir compte de la composition générale de la façade afin de trouver un équilibre visuel (par un alignement vertical) satisfaisant.

Respecter l'habitat existant

Quelle que soit la taille et la forme de l'extension, il convient de conserver l'intégrité et le caractère du bâtiment existant, en particulier s'il est un bel exemple d'habitat traditionnel.

La partie rapportée peut également souligner et mettre en valeur l'ensemble construit par un changement de matériau, par une implantation volumétrique en retrait.

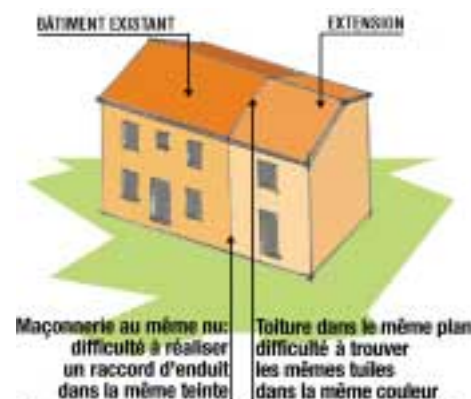
L'habitat vernaculaire a toujours évolué dans sa forme au fil des générations et on peut toujours "lire" aujourd'hui la succession des volumes rapportés, qu'ils soient dans le même matériau de construction ou non.



Extension en continu

L'extension en continuité bâtie d'un volume existant (par mimétisme) peut poser quelques problèmes à la réalisation.

De plus, la reproduction de volumes anciens (trames réduites) ne correspond peut-être plus aux modes de vie et aux envies actuels.

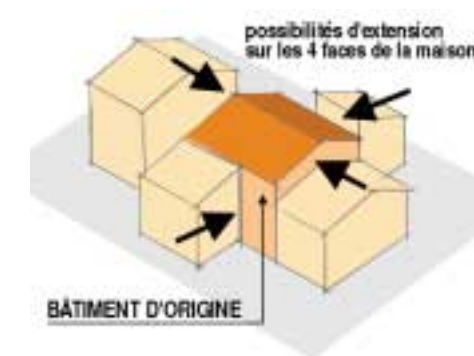


LES PROJETS D'EXTENSION

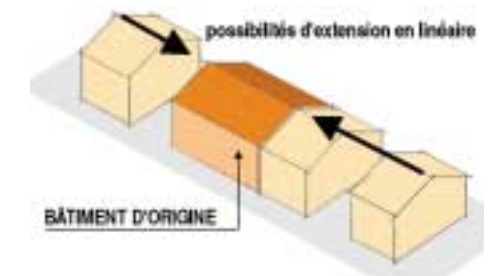
Prévoir une extension

L'habitat traditionnel de la Haute Cévenne s'est souvent transformé au fil du temps. D'une génération à l'autre, les occupants ont agrandi l'habitat ou ajouté de nouveaux bâtiments pour l'exploitation agricole.

Les volumes d'origine en hauteur permettaient des extensions et des rajouts aisés à réaliser.



Les maisons trop basses, telles qu'on les construit souvent aujourd'hui, offrent beaucoup moins de choix pour une extension. Celle-ci ne peut être que linéaire dans la continuité du sens du faîtage, pour garder une cohérence au niveau de la toiture. Visuellement, il y a un risque d'avoir un nouveau bâtiment trop long et mal proportionné.



Ce qu'il faut retenir MATÉRIAUX ET RAJOUTS

Il est de plus en plus difficile de bâtir en pierre pour des problèmes d'approvisionnement et surtout de coût.

Les matériaux de substitution sont donc nécessaires et ils doivent être correctement mis en oeuvre. Dans ce cas, on réfléchira à l'utilisation de matériaux sains, qui préservent l'environnement et qui peuvent être fabriqués localement.

Il est important d'éviter les rajouts mal finis sous le prétexte qu'ils sont à l'arrière de la maison. Ils sont souvent très visibles de loin. Une surélévation avec un autre matériau doit être évitée ; c'est une des parties les plus visibles d'un bâtiment, en particulier de loin. La solution est de faire l'effort de continuer le bâti du mur dans le même matériau.



Extension contemporaine, Saint-Julien-du-Serre

Un bâtiment d'origine assez haut offre une grande souplesse dans les possibilités d'extension. Selon la forme de la parcelle, sa topographie, l'orientation du bâti et les ouvertures existantes, les choix sont possibles sur les quatre côtés de la maison.



Matériaux divers, Pont-de-Labeaume

AGRANDIR SA MAISON

PETITES INTERVENTIONS

Les terrasses et loggias

Pour des raisons de confort (**apport de lumière, espace supplémentaire**), des loggias vitrées sont souvent rapportées en extension d'un bâti existant.

Ces pièces rapportées sont souvent trop visibles et rajoutées en "verrue" sur une façade très ordonnée.

Une bonne solution d'aménagement est de créer ces nouveaux espaces à partir d'éléments du bâtiment déjà existants.

Par exemple en fermant la terrasse couverte (couradou) pour la transformer en loggia afin de créer de la surface supplémentaire et une nouvelle pièce très éclairée.

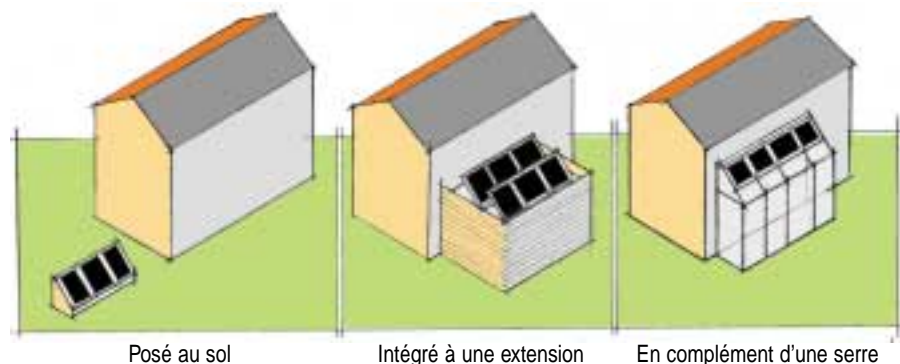


Véranda ancienne en métal, Lalevade-d'Ardèche

En l'absence d'éléments pré-existants, il conviendra de **créer un nouveau volume en harmonie avec l'existant**, par exemple en utilisant les mêmes matériaux de construction que le bâtiment d'origine.

Adapter des panneaux solaires

Rénover sa maison c'est se donner l'occasion de réfléchir à l'utilisation des énergies renouvelables. Des panneaux solaires peuvent poser quelques problèmes d'adaptation à un bâti existant. Les croquis suivants donnent quelques solutions simples.



Posé au sol

Intégré à une extension

En complément d'une serre

Les balcons

Les balcons de pierre étaient composés de dalles posées sur des corbeaux ouvragés (pierres de support encastrées dans le mur porteur).

Ceux-ci contribuaient à la qualité des éléments de modénature très ouvragés.

Les balcons de voutains (apparus plus tard) sont beaucoup plus légers et soulignent souvent la finesse et le dessin des balustrades de métal assemblé.

C'est un exercice très difficile que de créer un balcon sur une façade existante. Les balcons étaient souvent construits en même temps que la maison et les pierres les soutenant étaient intégrées à la maçonnerie.

Quand un balcon a été rajouté, il était soutenu par des pièces métalliques (IPN) en support de voutains.

Le béton utilisé aujourd'hui donne souvent un élément très lourd par rapport au bâti.

Il semble préférable de construire des balcons les plus légers possibles (voutains dur métal ou bois), après s'être préalablement posé la question de l'utilité de celui-ci.



Balcon sur voutains, Jaujac



Balcon sur corbeaux en pierre, Jaujac



À ÉVITER, balustrade préfabriquée moulurée faisant référence aux typologies de châteaux ou de villas italiennes.



Pierre, béton et métal, Jaujac

Ce qu'il faut retenir

PROTÉGER LES ESPÈCES SAUVAGES

Nos maisons peuvent être très utiles à certains animaux, notamment aux oiseaux (moineaux, mésanges, hirondelles, martinets...) et aux chauves-souris.

Une simple anfractuosité dans un vieux mur, une avancée de toiture, des combles ou un grenier peuvent leur permettre d'élire domicile. Ces espèces sont protégées par la loi, certaines sont menacées.

Aussi, avant vos travaux, assurez vous qu'il n'y ait pas de nid occupé et évitez la saison de nidification.

Conservez des ouvertures dans les combles utilisés par les chauves-souris et évitez de traiter le bois aux insecticides.

De la même manière, des clôtures bien conçues doivent jouer leur rôle de séparation mais autoriser le passage naturel des petits animaux.

En cas de doute avant une intervention, prenez contact avec les associations de protection de la nature qui sauront vous conseiller.

Construire une nouvelle maison dans un paysage tel que celui de la Haute Cévenne mérite une réflexion approfondie. Il s'agit de s'insérer dans un lieu déjà riche de son habitat vernaculaire et d'y bâtir un projet qui le respecte par une architecture directement inspirée de la Haute Cévenne ou par une réalisation plus contemporaine d'aspect.

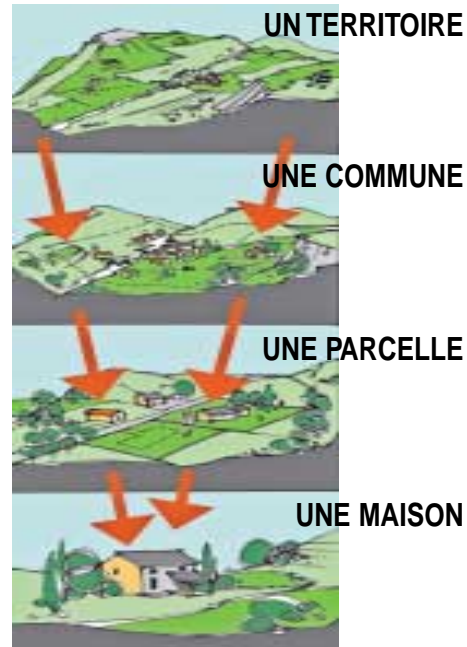
Ce chapitre aborde la manière d'implanter une nouvelle construction en tenant compte des spécificités du territoire en particulier l'adaptation à la pente, le volume et les couleurs des constructions.

L'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, la réflexion sur les économies d'énergies et sur les énergies renouvelables sont des points fondamentaux qui doivent être étudiés dès le lancement d'un projet.

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI

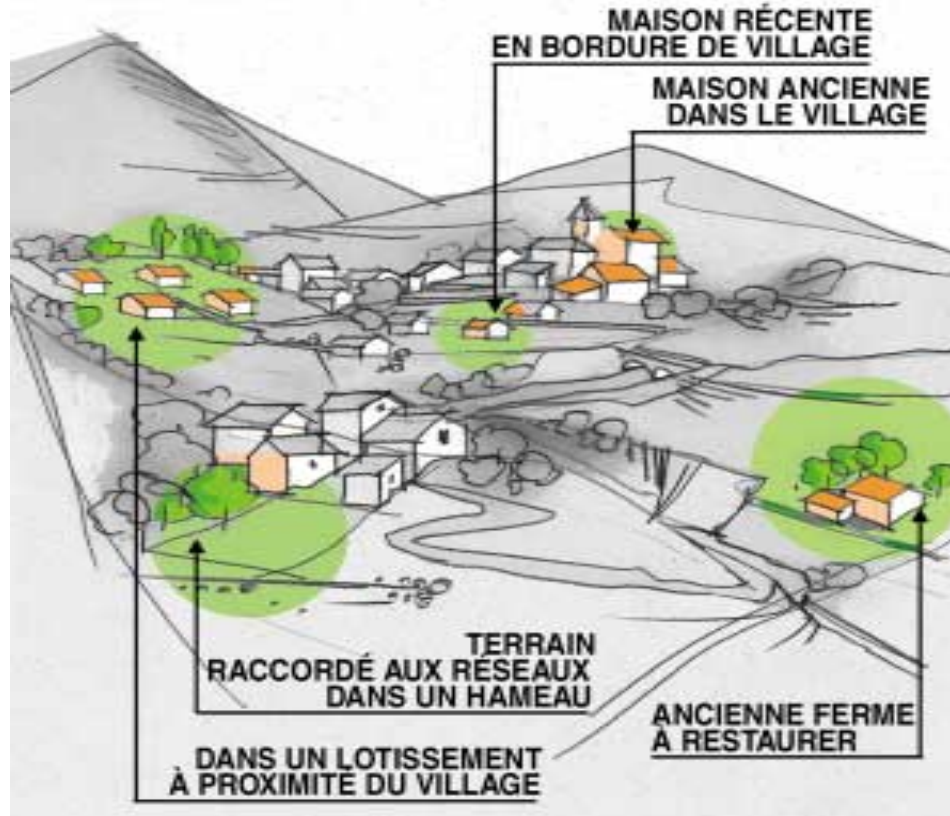


Du territoire à la parcelle



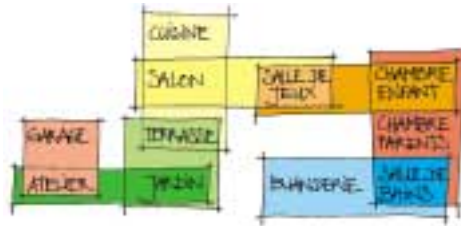
Un projet de nouvelle construction nécessite une **approche globale** qui va du territoire à la parcelle. Prendre en compte les spécificités du territoire, c'est réfléchir à ses besoins et trouver le site le plus adapté à son projet.

Choisir son lieu d'habitation



Concevoir son habitat

Un projet ne se concrétise pas sans avoir élaboré un **programme précis**. Il s'agira d'**analyser ses modes de vie et de les transcrire au travers d'un plan de fonctionnement**.



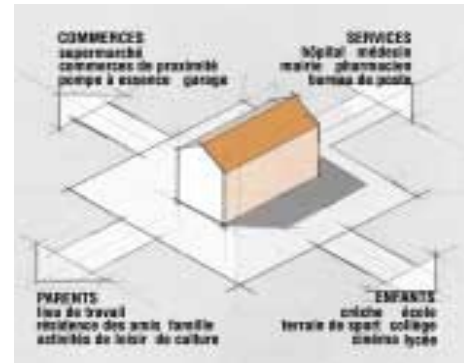
Une maison sert à abriter des fonctions essentielles : manger, dormir, se détendre, se laver etc... Ce sont des fonctions privées (se laver, dormir...) ou des fonctions sociales (manger, se détendre en famille ou avec des amis).

Il faut aussi gérer une série de dualités qui peuvent être opposées et de les articuler de manière harmonieuse :

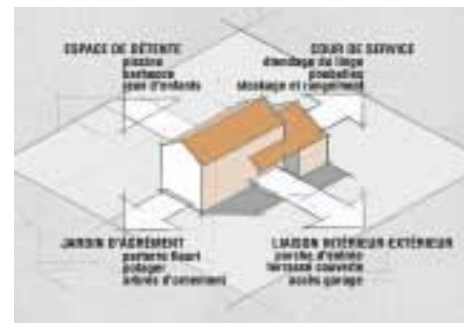
- l'espace public et l'espace privé ;
- le dedans et le dehors ;
- la partie jour et la partie nuit de la maison.

Les espaces intermédiaires et de service ont une grande importance dans le fonctionnement de l'habitat. Plus une maison est grande, plus les espaces de service sont importants (à l'échelle d'un garage ou d'une remise, jusqu'aux placards de rangement).

Les schémas suivants synthétisent les relations à trouver entre chaque élément d'un habitat et son environnement.



Prendre en compte le contexte urbain



Imaginer la relation dedans-dehors

Ce qu'il faut retenir LES ÉTAPES DU PROJET

- Choisir sa région d'implantation.
- Choisir sa commune.
- Choisir entre acquisition, restauration ou construction neuve.
- Définir les grandes lignes de son budget en distinguant :
 - les coûts d'acquisition (achat du terrain, charge foncière et frais de notaire) ;
 - les coûts de conception (architecte, constructeur) ;
 - les coûts de construction ;
 - les coûts connexes (raccordement aux réseaux, taxes diverses,...).

Respecter le lieu d'implantation de sa maison c'est **personnaliser son projet** en croisant ses propres envies avec les contraintes du site (pente, ensoleillement, végétation existante, accès). Résoudre cette équation c'est également gérer **l'économie de son projet** sans faire de concession sur la qualité des matériaux mis en oeuvre.

S'adapter au site

Un terrain en pente n'est pas un obstacle à la construction.

On peut en tirer parti pour bénéficier d'un meilleur ensoleillement et des vues plus lointaines sur l'extérieur.

Il est **indispensable de modifier le moins possible la topographie du terrain**.



La maison sur talus rapporté est **en équilibre instable**. Pour éviter le glissement du bâtiment un ancrage au sol important est nécessaire et onéreux.



La maison sur un décaissement du terrain trop important oblige à tenir le talus arrière par un **mur de soutènement lourd et coûteux**. Ce type d'implantation réduit considérablement l'apport de lumière naturelle dans les pièces d'habitation.



Le terrassement est équilibré. On rapporte en talus ce qui est enlevé en décaissement. Cette solution permet de reconstituer des petites murettes de soutènement à moindre frais.

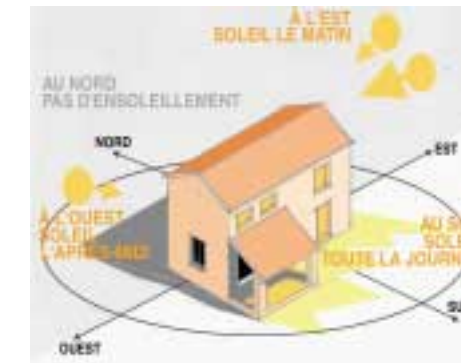


La maison épouse la forme du terrain. Cette implantation apporte des **solutions innovantes** dans l'organisation de la maison (création de demi-niveaux, stabilité de l'ensemble, économie du projet).

Orienter sa maison

Les critères les plus déterminants sont le **parcours du soleil, les vues, les vents dominants**.

Une maison bien implantée et bien conçue doit permettre de recevoir un maximum de soleil en hiver et un minimum en été pour optimiser les économies d'énergie et pour éviter les surchauffes.



Optimiser les accès

Au delà des questions d'ensoleillement et de vues, **l'implantation d'une maison sur la pente est tributaire de la voirie d'accès au terrain**.

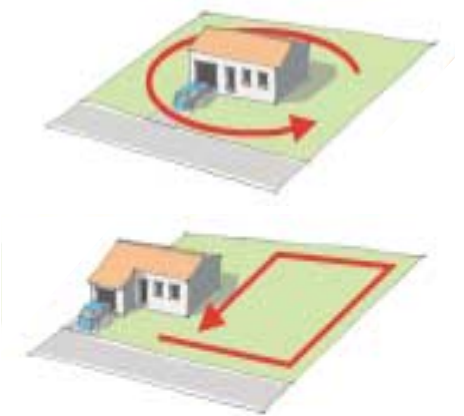


S'implanter sur la parcelle

L'idée de pouvoir **tourner autour de sa maison** est fortement ancrée dans l'esprit du futur constructeur.

Implanter sa maison sur une parcelle n'est pas si simple.

Hormis les contraintes données par la structure du terrain (pente), il faut s'implanter par rapport à l'ensoleillement, les vues et les constructions voisines. Il faut également penser à l'extension possible du bâti et à l'aménagement du jardin.



Ce qu'il faut retenir

LES SENS DE FAÎTAGE

Le faitage est toujours dans le sens de la plus grande longueur de la maison.

Sur la pente il se retrouve naturellement perpendiculaire à la pente. Sur la croupe il est parallèle à celle-ci. Ainsi le volume bâti est toujours implanté de manière cohérente sur la pente.



Une architecture simple

L'architecture traditionnelle de la Haute Cévenne est simple :

- **simplicité des matériaux** (pierre et bois),
- **simplicité des formes architecturales** (issue de la simplicité des charpentes à porter),
- **unité de teintes** des façades dans les villages et hameaux (même pierre de construction),
- **implantation du bâti** commandée par la pente.

Les constructions existantes sur un même secteur présentent souvent des caractères communs (hauteur de faîtage, pente des toits, etc.).

Tenir compte de ces caractéristiques c'est à la fois se fondre dans une volumétrie générale et en même temps proposer des solutions plus innovantes sous réserve de bien étudier la conception d'un habitat répondant à des exigences plus actuelles.

Les couleurs de la maison

La couleur est un repère fort dans le paysage. Elle contribue à la lecture d'une façade et souligne les caractéristiques de celle-ci.

Si la couleur est une réalité physique, sa perception est par contre très subjective.

Choisir une couleur d'enduit, une teinte pour les menuiseries est fonction de critères simples :

- le lieu où l'on va l'appliquer,
- l'environnement coloré dans lequel elle va s'inclure,
- la lumière qui éclaire l'endroit.

Choisir des couleurs c'est également distinguer les fonctions des différentes parties de la maison.

Les teintes des fenêtres, des volets, des portes et portails peuvent être choisies dans une large gamme de couleurs. Le choix doit être fait en fonction de la teinte de l'enduit afin de créer un contraste.

Il convient de **manier avec prudence** les couleurs et d'éviter les teintes trop vives et trop tranchées.

Les clôtures et les haies

Les limites séparatives des terrains sont souvent constituées de murs, clôtures, haies.

Elles sont visibles de loin et doivent faire l'objet d'une attention particulière.



Mur en pierre

Clôture végétale



Mur en béton et grillage

Mur et clôture métallique

Les clôtures en pierre sont fréquentes dans l'habitat traditionnel. Souvent bâties en pierres sèches, elles permettaient de délimiter un parcellaire tout en "nettoyant" le sol du surplus de cailloux. Ces murettes constituent des milieux rupestres propices à l'accueil d'une faune et d'une flore naturelle. Elles sont souvent préférables à un mur maçonné et enduit, ou réalisé en fausse pierre plaquée.

Les clôtures de métal (grillage) sont peu onéreuses et discrètes. Leur transparence laisse découvrir l'espace privé tout en le protégeant. Ce support laisse facilement pousser certaines plantes grimpantes.

Les clôtures végétalisées participent à la réalisation du jardin (arbres d'ornement, jardin potager ou massifs fleuris).

L'utilisation de variétés locales qui sont adaptées aux conditions climatiques et à la nature des sols permet d'optimiser la croissance des végétaux. L'absence d'essences exogènes (cypres, thuya, laurier...) permet également de délimiter l'espace privatif sans rupture visuelle brutale.

Enfin, **l'association d'essences locales** différentes constitue des haies vives qui jouent un **rôle fondamental dans le maintien de la biodiversité** en constituant des habitats idéaux pour la faune et la flore.

Oser innover

L'architecture traditionnelle de la Haute Cévenne est un bel exemple de l'emploi de matériaux issus du sol au service de formes architecturales adaptées à un terrain difficile. Elle est liée à une activité humaine bien définie.

La richesse de cette architecture rurale est une démonstration que chaque époque a su innover. Ces innovations constituent une grande diversité patrimoniale. Il faut s'en inspirer et éviter le pastiche et les modèles traditionnels étrangers au territoire.

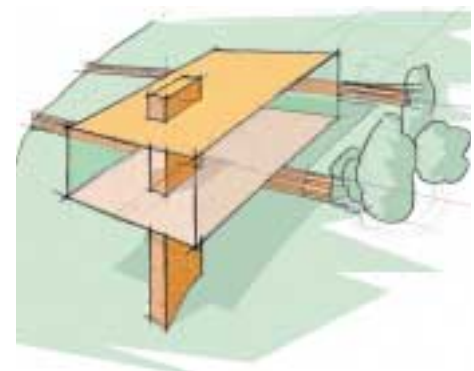
Aujourd'hui nous recherchons dans l'habitat **de vastes volumes, des grandes ouvertures pour la vue et de la clarté pour les pièces de vie.**

Un projet résolument contemporain peut, dans sa conception, répondre à ces nouvelles exigences et être parfaitement en harmonie avec son environnement, qu'il soit bâti ou naturel.

Le choix judicieux d'un nouveau matériau de construction, d'une forme d'ouverture ou d'un volume particulier, le tout conçu avec **simplicité et harmonie**, peut souligner et enrichir un lieu donné.



Le Seuzaret, Meyras



Volume posé



Maison à Meyras. Les verticales sont en pierre de pays par mimétisme avec l'architecture vernaculaire. Les bandeaux horizontaux en béton de la toiture terrasse sont dans la continuité des soutènements des terrasses du terrain.



Extension contemporaine, Antraigues-sur-Volane. L'habitat d'origine est en bord de route. L'extension se fait dans la continuité du jardin, sous celui-ci, afin d'ouvrir une large baie vitrée sur la rivière.



Toiture végétale



Souci de transparence

Ce qu'il faut retenir

PALETTE DE COULEUR

La couleur est un repère fort dans le paysage, mais à l'inverse ne doit pas créer de tache. De ce fait, il importe de chercher une teinte neutre et relativement foncée pour les constructions isolées, à l'instar des constructions traditionnelles anciennes.

Enduit orangé visible de très loin. L'implantation du pignon accentue cet effet.

Enduit de jointoiment, ton pierre, en harmonie avec l'environnement proche.

HABITER AUJOURD'HUI

NOUVEAUX MATÉRIAUX, NOUVELLES DÉMARCHES

La brique de terre cuite



La brique est connue depuis l'Antiquité. Ses qualités sont nombreuses et reconnues. C'est un matériau naturel pré-fabriqué à base d'argile cuite doté d'un important pouvoir isolant.

Le bois



Le bois est un matériau issu aujourd'hui d'une ressource renouvelable et en croissance. Il a de bonnes propriétés d'isolation et contribue également à la réduction de l'effet de serre.

Le béton



Malgré une image souvent négative, le béton est un matériau très souple pour créer des formes originales ou pour réaliser des structures de grande portée.

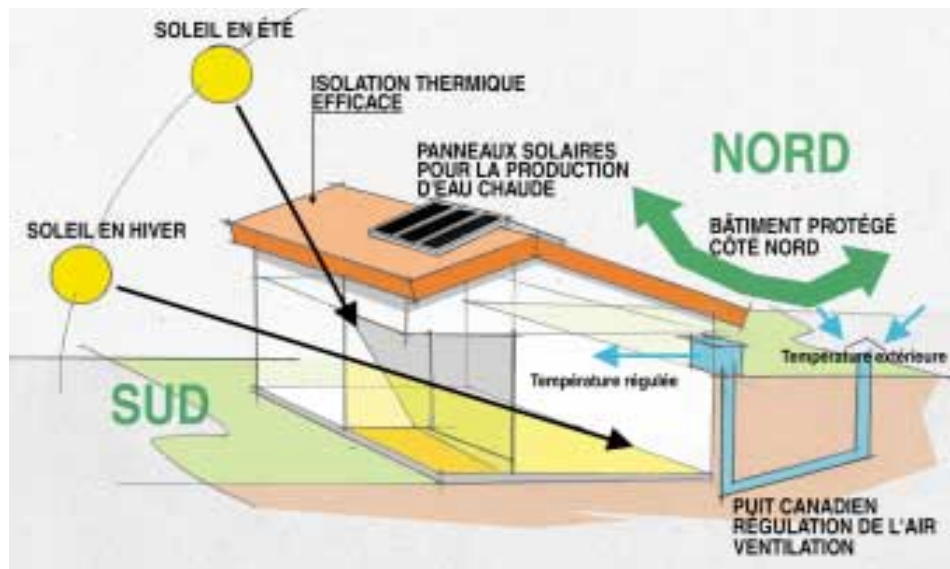
Le métal et le verre



Proche du bois par sa structure, le métal est un matériau d'une grande souplesse d'usage et économique. Le double vitrage permet d'agrandir les ouvertures et conserver des propriétés isolantes satisfaisantes.

L'éco-construction

L'impact environnemental des matériaux de construction est un critère de choix au même titre que le prix et la qualité. Dans ce cas, il s'agit de prendre en compte l'impact global du matériau (fabrication, transport, durée de vie et recyclage). Par ailleurs, au delà du matériau, c'est **une démarche de conception aboutie et une mise en oeuvre adaptée des matériaux** choisis qui permettent de réduire l'impact environnemental de la construction.



La Haute Qualité Environnementale (HQE®)

La qualité environnementale d'un bâtiment doit satisfaire à plusieurs exigences :

- Maîtriser les impacts du bâtiment sur l'environnement immédiat en utilisant les opportunités offertes par le site.
- Gérer globalement les avantages et inconvénients de sa parcelle en l'organisant pour y créer un cadre de vie agréable.
- Créer un environnement confortable et sain en terme de confort de vie mais également par l'utilisation des matériaux de construction.
- Préserver les ressources naturelles en optimisant leur usage par une bonne gestion de l'eau potable, un assainissement correct des eaux usées et un recyclage des eaux pluviales.

La démarche HQE® se base sur l'objectif de quatorze cibles à atteindre dans une démarche de qualité.

Les énergies renouvelables

Il est nécessaire de maîtriser ses besoins en énergie. Il faut également bien orienter sa maison, bien l'isoler et avoir une bonne régulation du chauffage. Parallèlement aux économies d'énergie, l'utilisation d'énergies renouvelables doit être envisagée : bois énergie, solaire thermique ou photovoltaïque, hydro-électricité, pompes à chaleur, etc...

Les économies d'eau

Les économies représentent une nécessité d'intérêt général. Si les économiseurs de robinet ou de chasse d'eau tendent à se démocratiser, on peut aller plus loin dans un projet de construction ou de rénovation en intégrant un système de récupération des eaux pluviales (toitures principalement).

L'assainissement

La collecte et le traitement des eaux usées est une priorité sanitaire pour la collectivité. Aujourd'hui, qu'il s'agisse d'un projet de construction ou de rénovation, **la question de l'assainissement doit absolument être abordée avant même l'achat du terrain.**

Ce qu'il faut retenir DES CONSEILS

Polénergie, Espace Info Énergie de l'Ardèche, est une association de promotion de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, en relais de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Forte d'un réseau de conseillers, son action vise à renseigner et accompagner les candidats à la construction ou à la réhabilitation sur les équipements techniques.

Ce guide a pour objectif de transmettre des informations essentielles sur les démarches à suivre du point de vue réglementaire et pratique.

Des adresses utiles vous permettront de contacter et de rencontrer les organismes pouvant vous accompagner dans votre démarche.

GUIDE PRATIQUE



LE CERTIFICAT D'URBANISME

DÉFINITION

Le certificat d'urbanisme renseigne à un moment donné sur les règles de constructibilité d'une parcelle, ainsi que des contraintes applicables au terrain. Ce document est délivré gratuitement.

CONTENU

Il existe deux sortes de certificats d'urbanisme. L'un fournit des renseignements très généraux sans préciser la constructibilité du terrain, l'autre est un certificat plus détaillé qui répond à une demande sur un projet bien précis.

DÉMARCHE PRATIQUE

Ce document peut être demandé par quiconque est intéressé par un terrain, sans même l'autorisation du propriétaire. Le certificat d'urbanisme est à déposer en mairie.

LA DÉCLARATION DE TRAVAUX

DÉFINITION

La déclaration de travaux concerne des petits projets. Cela correspond à des modifications d'aspect extérieur (toiture, créations d'ouvertures ou création de balcons, etc) ou des extensions de moins de 20 m².

CONTENU

Le dossier comprend un plan de situation du terrain, un plan de masse et un document graphique faisant apparaître les modifications apportées. Un document photographique de l'existant est souvent très explicite.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

DÉFINITION

Le permis de construire est une autorisation obligatoire pour tout projet de construction. Le recours à l'architecte est obligatoire si le projet représente plus de 170 m² de surface hors-oeuvre nette.

CONTENU

Le dossier de demande de permis de construire doit comporter les documents suivants qui sont l'explication et la justification du projet :

- le plan de situation du terrain et l'état parcellaire du secteur,
- le plan de masse des bâtiments à édifier ou à modifier, comportant les indications d'accès au terrain, le branchement aux réseaux et le système d'assainissement (collectif ou autonome),

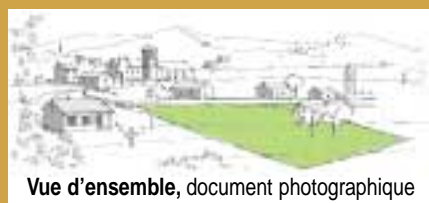


- les vues en élévation des façades,
- les vues en plan des distributions intérieures (documents non obligatoires mais utiles à la compréhension du projet),
- les vues en coupe précisant l'implantation de la construction, la position du terrain naturel et des terrassements éventuels à effectuer,
- **le volet paysager**, incluant les documents photographiques situant le terrain dans son environnement et montrant l'impact visuel du projet, ainsi qu'une notice justifiant des choix retenus pour la construction (c'est le volet paysager qui a un caractère essentiel pour la bonne compréhension du projet).

Ce qu'il faut retenir

LE VOLET PAYSAGER

Le volet paysager est la traduction du processus de réflexion débouchant sur le projet. C'est un document très important pour l'expression et la compréhension du projet par le service instructeur. Il est réalisé à partir de photographies et de montages graphiques comme le dessin sur photo ou la simulation informatique.



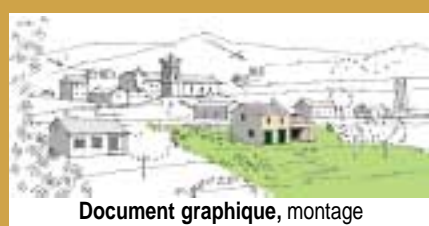
Vue d'ensemble, document photographique

La vue d'ensemble situe le terrain dans son contexte général. Elle relève les éléments marquants du paysage (espaces naturels, espace urbanisé, végétation, relief).



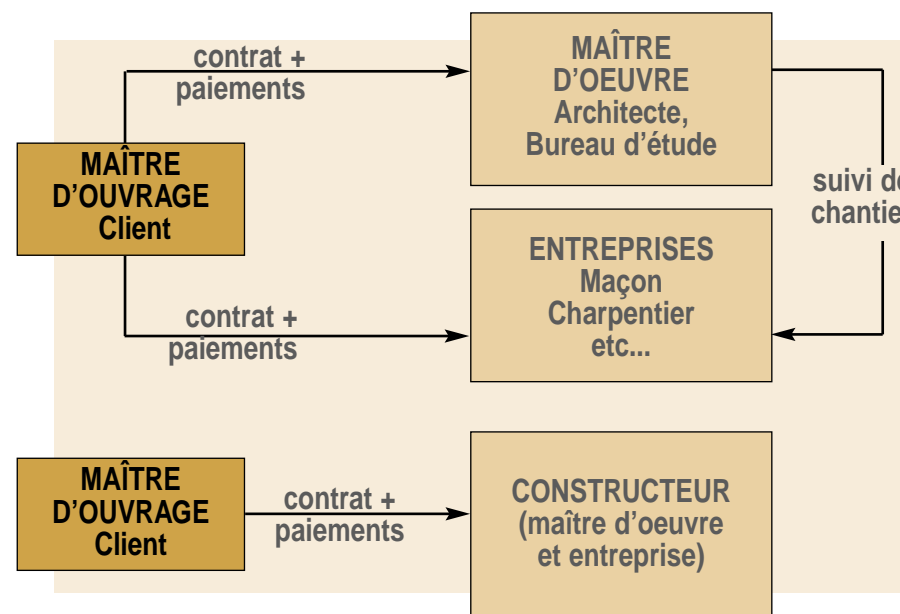
Vue rapprochée, document photographique

La vue rapprochée situe le terrain dans son contexte immédiat. Elle indique la topographie du terrain, l'occupation des parcelles voisines, la présence de plantations et de clôtures.



Document graphique, montage

Le document graphique représente le projet dans son environnement afin de permettre d'évaluer son impact visuel et son insertion. Ce document peut être établi à partir de la vue d'ensemble.



La mise en oeuvre du projet peut se dérouler selon plusieurs possibilités, soit en passant par un architecte, soit en confiant son projet à un constructeur.

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre

Les éléments du projet établis (terrain trouvé, budget défini, programme élaboré), le projet peut-être réalisé et suivi par un architecte ou par un constructeur. Ils assurent la maîtrise d'oeuvre de ce projet. Le client assurant quand à lui la maîtrise d'ouvrage.

Les méthodes de travail et d'élaboration du projet sont sensiblement différentes entre la pratique de l'architecte et celle du constructeur. C'est au niveau de la conception du projet que l'architecte a le plus souvent une approche différente. L'essentiel de ce travail va consister à compléter le programme défini par les futurs occupants, à vérifier par le dialogue qu'ils n'ont rien oublié dans leur démarche, à préciser le budget. Il étudiera également la manière dont le programme pourra s'adapter au terrain choisi et ses contraintes.

L'architecte transcrit en dessins et en esquisses ces idées, jusqu'à des plans aboutis. Le projet sera le fruit d'un travail commun entre le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage. La maison aura son caractère propre et sera un objet unique dans sa fonction, sa forme et son aspect.

Le travail du constructeur a relativement évolué depuis son apparition sur le marché de la maison individuelle. Il ne présentent plus de catalogue de modèles figés dans leur structure, où il était impossible de changer quoi que ce soit au plan-type proposé. Les plans de maison sont maintenant adaptés à la demande du maître d'ouvrage, dans la mesure de ses possibilités financières. Cependant la maison reste un objet manufacturé, un produit commercial, suivant les cours du marché et les modes en terme d'esthétisme.

Le suivi du chantier suit les mêmes procédures pour l'architecte et le constructeur. L'architecte va détailler les modes d'intervention de chacun (l'économiste, les ingénieurs en structure, en chauffage et en électricité, les entreprises). Il sera mandataire des bureaux d'études

techniques et le maître d'ouvrage passera un contrat à part avec les entreprises en charge des travaux.

Le constructeur va regrouper toutes les compétences dans un seul contrat de réalisation de la maison individuelle.

Les garanties

Établies par la loi, elles sont identiques quels que soient les professionnels que vous emploierez.

A partir de la signature du contrat, le constructeur vous garantit la « livraison en prix et délais ». Une fois le chantier terminé, la réception des travaux vous fait bénéficier d'une garantie de un an dite de « parfait achèvement » (enduits, menuiseries, finitions...), d'une garantie de deux ans dite « de bon fonctionnement » (concernant l'équipement dissociable du bâtiment comme chaudière, électricité...), et d'une garantie décennale concernant le gros oeuvre (maçonnerie, charpente...).

Les assurances

En tant que maître d'ouvrage, vous êtes tenu de souscrire une assurance dite « dommage ouvrage » qui servira de relais avec l'assurance du constructeur en cas de dommage concernant la garantie décennale.

Les risques de dégradations et de vols sur le chantier sont pris en charge par les entreprises qui en ont obligatoirement la garde. Une fois les travaux réceptionnés, c'est l'habitant qui assure la maison de façon classique.

Ce qu'il faut retenir

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Le SDAP intervient en matière de protection des sites, des abords de monuments historiques, des secteurs sauvegardés et des Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire pour toutes les demandes d'autorisation de travaux dans les espaces protégés (avis simple ou conforme, selon le cas).

Il est préférable de le consulter en amont de toute démarche administrative.

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARDÈCHE

Le CAUE tient des permanences sur tout le département. Des architectes conseil sont gratuitement au service des particuliers pour les conseiller et les assister dans leur démarche de projet.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Organisme à but non lucratif, la Fondation du Patrimoine vise à promouvoir la sauvegarde, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État. Dans le cadre d'un projet de restauration, la Fondation du patrimoine peut, sous certaines conditions, apporter son aide.

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

La Prade - BP 3
07560 Montpezat-sous-Bauzon
Tel : 04.75.94.35.20 Fax : 04.75.94.35.21
Courriel : accueil@parc-monts-ardeche.fr

CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche

6, Cours du palais - BP 101
07001 Privas cedex
Tel : 04.75.64.36.04 Fax : 04.75.64.01.30
Courriel : caue-07@wanadoo.fr

SDAP - Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ardèche

35, Avenue de la gare - 07000 Privas
Tel : 04.75.66.74.90 Fax : 04.75.64.55.12

DDE - Direction Départementale de l'Équipement de l'Ardèche

2, Place des Mobiles - BP 613
07006 Privas cedex
Tel : 04.75.65.50.00 Fax : 04.75.64.59.44
Courriel : DDE-Ardeche@equipement.gouv.fr

DDE - Subdivision de l'équipement des Vans

Plaine Chabiscol - 07140 Les Vans
Tel : 04.75.94.34.40 Fax : 04.75.37.37.02

DDE - Subdivision de l'équipement de Largentière

Le Bosquet - 07110 Largentière
Tel : 04.75.39.29.20 Fax : 04.75.39.26.91

ANAH - Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat

2, Place des Mobiles - 07000 Privas
Tel : 04.75.65.50.00 Fax : 04.75.65.50.02
Courriel : DDE-Ardeche@equipement.gouv.fr

ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

10, rue des Émeraudes - 69006 Lyon
Tel : 04.72.83.46.00 Fax : 04.72.83.46.26

DIREN RHÔNE-ALPES - Direction Régionale de l'Environnement

208 bis, rue Garibaldi - 69422 Lyon cedex 03
Tel : 04.37.48.36.00 Fax : 04.37.48.36.01
Courriel : diren@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr

DDAF - Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

7, boulevard du Lycée - 07000 Privas
Tel : 04.75.66.70.00 Fax : 04.75.66.70.70

DDASS - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

2 bis, rue recluse - 07000 Privas
Tel : 04.75.66.78.06 Fax : 04.75.64.50.03
Courriel : dd07-direction@sante.gouv.fr

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

4, avenue de l'Europe Unie - 07000 Privas
Tel : 04.75.20.28.00 Fax : 04.75.20.28.01
Courriel : contact@ardeche.chambagri.fr

Chambre des Métiers de l'Ardèche

5, rue Ile - 07300 Tournon
Tel : 04.75.07.54.00 Fax : 04.75.08.09.22
Courriel : chametie@inforoutes-ardeche.fr

Ordre des architectes Rhône-Alpes

7, avenue de Birmingham - 69004 Lyon
Tel : 04.78.29.09.26 Fax : 04.78.29.63.35
Courriel : croara@wanadoo.fr

Syndicat des architectes de l'Ardèche

56, rue Olivier de Serre - 07400 Le Teil
Tel : 04.75.49.09.80 Fax : 04.75.49.26.78

CAL 07 - Centre d'Amélioration du Logement de l'Ardèche

6, Cours du palais - BP 409
07004 Privas cedex
Tel : 04.75.66.13.80 Fax : 04.75.66.13.81
Courriel : cal-07@wanadoo.fr

Polenergie - Espace Info Énergie de l'Ardèche

39, rue Jean Mermoz - 07200 Aubenas
Tel : 04.75.35.59.65 Fax : 04.75.89.00.76
courriel : info@polenergie.org

ADQE - Association pour le Développement de la Qualité Environnementale Drôme-Ardèche

Girodet concept, bâtiment B
26500 Bourg-les-Valence
Tel : 04.75.78.17.17 Fax : 04.75.55.63.09

Maisons paysannes d'Ardèche

Dusayes, 07160 Saint-Jean-Roure
Tel : 04.75.29.26.43
Le pin, 07130 Saint-Martial
Tel : 04.75.29.30.89

Fondation du Patrimoine - Délégation Rhône-Alpes

55, avenue Galline BP1353
69609 Villeurbanne Cedex
Tel : 04.72.44.45.28 Fax : 04.72.44.45.29
Courriel : delegation-rhones-alpes@fondation-patrimoine.com

Fibois Ardèche-Drôme

220 rue Louis Saillant
26800 Portes-les-Valence
Tel : 04.75.57.98.35 Fax : 04.75.57.98.36
Courriel : contact@fibois.com

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a été créé le 9 avril 2001.

Sur un vaste territoire entre Boutières et Cévenne d'Ardèche, une identité commune existe sur ces pentes ardéchoises où le châtaignier et les terrasses sont les éléments les plus visibles.

Le projet de développement durable porté par le Parc repose sur un environnement, des paysages et des cultures aussi riches que fragiles.

Les communes, le Département de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes et les chambres consulaires se sont engagés à promouvoir un développement économique harmonieux, fondé sur la préservation et la valorisation des patrimoines. L'État a accepté de les accompagner.

Ouvert à l'ensemble des habitants du territoire, des associations et des acteurs présents sur le territoire, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche oriente ses interventions sur quatre axes principaux :

- **Territoire d'exception**, le Parc protège ses patrimoines naturels, architecturaux, paysagers et culturels par une gestion concertée fondée sur leur connaissance, reconnaissance, préservation et valorisation. Le Parc encourage les initiatives qualitatives pour la préservation et l'amélioration des paysages et de l'environnement.
- **Territoire vivant**, le Parc participe au maintien et au développement des activités artisanales, commerciales, industrielles, agricoles et touristiques respectueuses de l'environnement. Il contribue au développement social, culturel et à la qualité de la vie sur son territoire.
- **Territoire d'échanges**, le Parc assure l'accueil, l'éducation et l'information du public pour un projet de développement durable compris et partagé par tous.
- **Territoire d'expérimentation**, le Parc réalise des opérations innovantes, exemplaires et démonstratives et contribue à des programmes de recherche.



Rédaction : Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ardèche. Dossier suivi par Patrice Flambeaux, architecte (CAUE de l'Ardèche). Assistance technique : David Martin, Stéphane Robert (CAUE de l'Ardèche). Suivi d'édition : Yves Verrilhac et Jérôme Damour (PNR des Monts d'Ardèche), Patrick Filre (CAUE de l'Ardèche). Photos : CAUE de l'Ardèche, PNR des Monts d'Ardèche. Dessins, croquis : CAUE de l'Ardèche.

Merci aux représentants des services de l'État, établissements publics et associations pour l'aide apportée à la réalisation de ce document.

Novembre 2005